

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 49 (1913)

Heft: 42

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

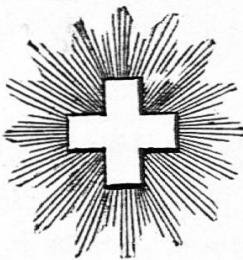
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLIX^e ANNÉE
N^o 42.



LAUSANNE

18 Octobre 1913

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *Quelques mots sur le Père Girard (Suite).* — *Quelques extraits.* — *Les professeurs suisses à Baden.* — *Chronique scolaire : Vaud. Jura bernois. Genève.* — *Nouveauté pédagogique.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Langue maternelle : Le sens des mots.* — *Leçon de choses.* — *Orthographe.*

QUELQUES MOTS SUR LE PÈRE GIRARD (Suite).

« Le cœur doit être cultivé par tous les moyens dont on dispose, » dit le père Girard dans la deuxième édition de son *Abécédaire*, qui parut en 1812, et cette phrase fait déjà pressentir le *Cours éducatif de langue maternelle*¹. »

En 1818, quand l'œuvre scolaire du moine cordelier est menacée par les jésuites et les ultramontains, une lettre, adressée par 241 pères de famille au Conseil communal de Fribourg, constate la profonde influence morale qu'il exerçait sur les enfants, la haute valeur éducative de son école. — « Pourquoi ? disent-ils. — Parce que l'enseignement religieux et moral y est le premier enseignement; parce que le cœur y est exercé plus que la mémoire². »

Et quand les attaques se multiplient et se précisent, ce qui fait le plus de peine à Girard, c'est de voir méconnaître son œuvre la plus chère, sa préoccupation dominante, et taxer d'irréligion une école où tout était calculé dans l'intérêt de la morale et de la piété, plus que partout ailleurs. « Je ne puis dire, raconte-t-il lui-même dans ses *Souvenirs*, combien ces réflexions furent douloureuses pour moi, et à quel point je ressentis l'injustice qu'on nous faisait³. »

¹ — Cité par Daguet, I, p. 258.

² Cité par Daguet, I, p. 390. — ³ *Id.*, II, p. 7.

Le père Girard donne donc à l'éducation morale la place d'honneur, aussi bien dans la pratique que dans la théorie. Après la formation du cœur, sa sollicitude va à celle de l'esprit. Comme Michel de Montaigne, à une tête « bien pleine », il préfère une tête « bien faite », et il ne croit pas qu'elle se fasse toute seule. C'est dans le *Rapport sur l'Institut d'Yverdon*, que Girard, regrettant l'absence de la logique dans les programmes de Pestalozzi, marque nettement son point de vue : « Nous savons que la logique des anciens était plutôt calculée sur les besoins de la science, que sur l'utilité de la vie. Nous savons encore, qu'appelée de nos jours à préparer les hautes sciences, elle est plus profonde et plus subtile que ne l'exigerait sa destination particulière. Mais gardons-nous de confondre la chose avec son abus. La logique doit enseigner le chemin de la vérité, et l'enseigner à tous ; car il est une logique pour tous les états et pour tous les âges, logique de la vie, qui doit trouver une place dans l'éducation¹. » — « Il s'agit de donner aux jeunes intelligences de l'aplomb, de l'ouverture et de la rectitude². »

Comment, par quels moyens, travailler à cette éducation du jugement ? — Par les mathématiques, répondait Pestalozzi : « Cette étude, à ses yeux, est la meilleure gymnastique de l'esprit et l'école la plus parfaite de la raison³ », dit le père Girard dans son rapport de 1810. Le préfet des écoles françaises de Fribourg ne dénie pas aux mathématiques toute valeur éducative dans la formation de l'esprit : « Il est certain, dit-il, que les mathématiques sont un raisonnement continu, le plus suivi comme le plus rigoureux. Il est encore hors de doute qu'étant accessibles à la première jeunesse, elles peuvent servir de bonne heure à la faire raisonner⁴. » Girard reconnaît également l'importance de la gymnastique de l'attention que le calcul exige, mais il ne peut se rallier à l'idée que les mathématiques suffisent à l'éducation de la raison, et l'un de ses principes directeurs est au contraire l'insuffisance des mathématiques. Il écrit en 1843 : « Je sais que l'étude des grandeurs et des nombres demande beaucoup d'attention, et que sa marche est toujours compassée et rigoureusement conséquente.

¹ Rapport cité, p. 142. — ² *De l'enseignement régulier de la langue maternelle*, p. 46.

³ Rapport cité, p. 136. — ⁴ *Id.*; p. 137.

On a conclu de là qu'il n'y a aucune autre étude qui puisse donner aux jeunes esprits autant d'ouverture, d'aplomb, de rectitude, et on a fini par en faire le spécifique de toute culture intellectuelle. Je n'ai jamais pu souscrire à cette opinion que je regarde non seulement comme fausse, mais encore comme funeste dans l'éducation de la jeunesse. Elle est fausse, parce que les vérités mathématiques forment un ordre absolument à part, d'abord par leur nature et ensuite par la manière d'y arriver et de s'en convaincre¹. » Dans le *Rapport sur l'Institut d'Yverdon*, le père Grégoire développait la même idée : « L'expérience, disait-il, nous a montré des génies en mathématiques, qui partout ailleurs n'étaient guère que des enfants. Il y a plus : on peut s'élancer fort loin dans les abstractions numériques, et, sans changer de terrain, se trouver très embarrassé au milieu des menus calculs d'un ménage². » Et de fait, lors de la visite des délégués de la Diète, Mérian, Girard et Trechsel, les élèves de Pestalozzi, quoique très avancés dans les mathématiques abstraites, se montrèrent incapables de résoudre de simples problèmes pratiques³. « Nous trouvâmes, dit le rapporteur, dans *De l'enseignement régulier de la langue maternelle*⁴, que les élèves avaient atteint un degré éminent dans les mathématiques abstraites, mais que dans les calculs de la pratique ordinaire ils étaient au-dessous de toute attente. » Et Girard raconte qu'il mit cette constatation à profit dans ses écoles de Fribourg : il s'en tint au calcul pratique, comme nous le faisons dans nos classes primaires.

Enfin, ce que redoute l'auteur du *Cours éducatif de langue maternelle* dans les mathématiques, c'est leur méthode même, qui n'admet rien sans démonstration, alors qu'il y a tant de vérités vitales qui ne se démontrent point. « Il faudra faire concevoir à la jeunesse que l'évidence ne saurait être partout, que les démonstrations ont leurs objets, et que la vérité se rencontre aussi sur un autre chemin. A la manière de tout démontrer, il faut opposer de bonne heure l'autorité de la conscience et du témoignage, placer la

¹ *De l'enseignement régulier de la langue maternelle*, p. 40.

² p. 138.

³ Daguet, I, p. 199. — ⁴ p. 39.

foi à côté de la démonstration, et apprendre à donner à chacune ce qui lui appartient ¹. »

Ainsi, dès le début de sa carrière pédagogique, le père Girard proclame l'impuissance des mathématiques dans la formation de l'esprit. En 1810, nous l'avons dit, il est encore partisan d'un enseignement spécial de la logique à l'école populaire. « Cette logique, dit-il, sera comme la morale de l'esprit ². » Girard avait emprunté cette idée au célèbre théologien bavarois Sailer, l'un des maîtres vénérés de sa jeunesse. « Cultiver l'esprit, raconte-t-il dans *De l'enseignement régulier de la langue maternelle* ³, était mon intention comme mon devoir; mais je ne comprenais pas encore bien quel éminent service la langue maternelle pouvait me rendre à cet égard. » D'autre part, il ne voulait pas des « exercices d'intelligence » que certains disciples de Pestalozzi avaient alors mis à la mode, en Allemagne surtout, et qui étaient, si l'on peut ainsi dire, comme une *gymnastique suédoise* de l'esprit. La gymnastique suédoise, en effet, ne vise pas à enseigner des mouvements pratiques, applicables à la vie de tous les jours; ses mouvements ont quelque chose de théorique et d'abstrait; elle tend uniquement à développer et à fortifier les organes. Girard veut instruire en même temps qu'il exerce l'intelligence. Si j'osais poursuivre ma comparaison, je dirais que sa tendance est celle de l'école française actuelle — dont le théoricien est M. George Demeny et le lieutenant de vaisseau Hébert le praticien le plus en vue — qui veut cultiver les aptitudes physiques par des exercices naturels, pratiques, applicables à la vie civile ou militaire.

Mais le pédagogue fribourgeois ne tarda pas à abandonner son projet d'enseignement de la logique, en tant que discipline distincte des autres branches du programme. Il a narré dans *De l'enseignement régulier de la langue maternelle* ⁴, cette phase intéressante de l'évolution de ses idées. « En même temps, par opposition à ce que j'avais vu faire à Yverdon, je résolus de substituer l'enseignement de la langue à l'instrument mathématique, et d'en faire une gymnastique progressive de l'esprit, cette gymnastique des jeunes

¹ Rapport cité, p. 145. — ² *Ibid.*, p. 144.

³ *Ibid.*, p. 38. — ⁴ p. 40 et 43.

intelligences que les mathématiques ne pouvaient pas donner. Je m'applaudissais d'avoir trouvé le moyen de développer et de former l'esprit de mes élèves, *tout en leur donnant les connaissances*¹ généralement utiles dans la vie, et j'étais bien satisfait de m'être tourné vers *le moyen le plus naturel et le plus avéré*² de forger en même temps l'esprit de la jeunesse et de le meubler. » Le *Cours éducatif de langue maternelle* est dès lors conçu : au lieu d'être une « grammaire de mots³ » comme la plupart des manuels de l'époque et quelques-uns de ceux de l'heure présente, il sera une « grammaire d'idées » ; cette grammaire sera « la logique de l'enfance⁴ » et le père Girard a posé l'une des pierres angulaires de sa pédagogie.

(*A suivre*)

Quelques extraits de l'ouvrage de W. Münch (Paris, H. Didier, 1912) : *parents, professeurs et écoles d'aujourd'hui*.

I. — LA PÉDAGOGIE COMME SCIENCE

« En un certain sens, le domaine des choses de l'éducation est encore une terre vierge. On ne sait pas, on ne croit pas que là aussi il faut de la réflexion et des connaissances, qu'il s'agit d'une science comme les autres, dont les problèmes sont seulement un peu plus vastes et plus complexes. »

II. — LA BONNE PÉDANTERIE

Si par pédanterie on entend « toute habitude ferme et régulière de s'en tenir à des règles fixes, ou encore de ne pas négliger les petites choses à côté des grandes », et si n'être pas pédant, c'est planer « noblement au-dessus des principes, pour se laisser emporter par ses impulsions et ses humeurs, tantôt dans un sens tantôt dans l'autre, un peu de pédanterie fait nécessairement partie de l'éducation », surtout de celle des jeunes enfants, et est la condition de toute éducation en commun.

¹ C'est moi qui souligne. — ² Id.

³ Expressions de l'abbé Sicard, reprises par Girard, dans *De l'ens. rég. de la langue mat.* (p. 34).

⁴ *Ibid.*, p. 29.

III. — LES PROGRAMMES

« Tous les programmes du monde ne seront jamais que des fragments de ce qu'on peut souhaiter ou réclamer. »

LES PROFESSEURS SUISSES A BADEN

La Société des professeurs suisses a siégé à Baden, toutes sections réunies, les 5 et 6 octobre écoulés.

Dans une assemblée plénière, au Kursaal de Baden, MM. de Wyss et Brandenberger, de Zurich, ont introduit le principal sujet à l'ordre du jour: « La préparation pédagogique des maîtres du corps enseignant secondaire.

Autrefois on demandait au professeur d'être un savant; c'était l'essentiel. Après avoir acquis à l'Université la plus grande somme de connaissances possible, le jeune maître était lancé sans autre dans la carrière. La qualification scientifique devait suffire; l'art d'enseigner s'acquérait, disait-on, par la pratique.

Tâche de t'en tirer et fais tous tes efforts !

Il s'en tirait bien ou mal, selon qu'il avait plus ou moins de dons naturels pour l'enseignement.

Aujourd'hui, les idées ont bien changé. La réaction est venue des principaux intéressés, des jeunes professeurs eux-mêmes.

A l'Université, disent-ils, on nous donne un grand bagage scientifique; mais on ne nous apprend pas l'art d'enseigner ces connaissances aux enfants. Pour un qui trouve la route, combien s'égarent et perdent courage !

Les hautes écoles, dit M. Wyss, doivent aux candidats à l'enseignement une préparation pédagogique suffisante. Il réclame pour eux dans toutes les Universités des cours appropriés de psychologie et de pédagogie. Il demande qu'on les prépare à leur profession en leur faisant faire des exercices pratiques dans les écoles. Il insiste enfin pour que les directeurs des collèges soient invités à s'occuper des débutants qui leur arrivent frais émoulu de l'Université, pour qu'ils assistent à leurs leçons, leur donnent les directions et leur fassent entendre les critiques nécessaires. M. Brandenberger expose ce qui s'est fait, dans ce domaine, à l'Ecole polytechnique fédérale, l'année dernière. L'école industrielle qu'il dirige a été ouverte aux candidats à l'enseignement. Sous la direction du maître, les futurs professeurs y font leurs premières armes. L'essai a paru si concluant que l'institution, de provisoire qu'elle était, va devenir définitive.

Les conclusions des rapporteurs ont rencontré l'assentiment unanime de la nombreuse assemblée qui les écoutait. Elles seront rédigées et soumises aux autorités scolaires compétentes.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — [†] **Louis Pelet.** — Le 6 septembre, avait lieu, au Cercle de Beau-Séjour, à Lausanne, la réunion annuelle des Vieux Normaliens. M. L. Pelet la présidait; sa figure rayonnait de joie à la vue de toutes ces physionomies de vieux

amis. Chacun était heureux de le voir aussi plein d'entrain. Mais, ce renouveau de vie et de gaîté chez lui ne devait, hélas ! pas durer longtemps. Dans la nuit déjà, il était pris d'un mal violent qui l'emportait exactement un mois plus tard, malgré les soins dévoués et entendus qui lui furent donnés

Nous voulons retracer brièvement dans *l'Éducateur* qu'il aimait tant, la carrière de ce vétéran de nos écoles.

L. Pelet naquit à Orbe le 18 janvier 1843 ; il suivit les classes primaires de cette ville, puis entra à l'Ecole normale en 1859 ; il s'y montra élève intelligent et studieux. Trois ans plus tard, il obtenait, avec facilité, son brevet de capacité et, presque immédiatement ensuite, il fut nommé instituteur à Mont-la-Ville. Il fut très apprécié dans cette localité pour son enseignement solide, son caractère aimable, et sa fidélité au devoir. Il succéda à M. Benjamin Roux qui venait d'être élu au Grand Conseil et devint trois ans après inspecteur scolaire. Notre ami eut pour élèves presque tous les enfants de cet homme bien doué, dont quelques-uns, qui occupent aujourd'hui de hautes situations, se souviennent encore avec reconnaissance de leur ancien maître.

En 1871, L. Pelet fut appelé à diriger une des classes primaires de Lausanne ; il s'y trouvait heureux, mais il aspirait à une position mieux rétribuée et à un enseignement plus conforme à ses goûts ; il travaillait ferme dans ce but ; ses efforts furent couronnés de succès. En 1876, à la suite d'un concours accompagné d'examen, il obtint le poste de maître d'arithmétique et de comptabilité à l'Ecole industrielle cantonale. C'est dans cet établissement qu'il a donné son plus grand effort ; il y est resté jusqu'en 1901, enseignant avec entrain et succès ses branches de prédilection.

Dans la même période, il donna aussi, durant plusieurs années, le cours de comptabilité aux Ecoles normales.

Survint la création par l'Etat de l'Ecole de commerce, en 1901. L. Pelet, qui s'était occupé, à côté de ses leçons, de matières se rapportant à l'enseignement commercial et des examens d'apprentis, fut nommé directeur du nouvel établissement. Il se mit courageusement à l'œuvre et réussit à donner à l'Ecole récente une bonne impulsion. Toutefois, au bout de quatre ans, trouvant le fardeau trop lourd pour son âge, il se démit de cette charge, mais demeura maître de mathématiques à l'Ecole.

En juillet 1912, L. Pelet, qui avait ainsi enseigné pendant cinquante années, prit sa retraite, grandement méritée. Quelques semaines auparavant, le 25 mai, ses collègues et des amis lui offrirent un banquet pour fêter son demi-siècle d'enseignement. Un délégué du Département de l'Instruction publique y assistait. Des témoignages tangibles de sympathie lui furent remis, entre autres un chèque, produit d'une souscription organisée dans l'école ; notre ami désira que le montant fut employé à constituer un fonds destiné à récompenser des élèves méritants. C'est ce qui eut lieu. Des remerciements chaleureux, des vœux de bonheur et de santé furent adressés au jubilaire. Ces derniers ne se sont pas réalisés ; peu de temps après, sa famille et ses amis voyaient avec chagrin l'affaiblissement de ses forces.

Louis Pelet était un des membres fondateurs de la *Romande* ; il assista à presque tous ses congrès ; en 1910, il se rendait à Saint-Imier avec l'auteur de ces lignes.

C'était un grand bonheur pour lui de retrouver dans ces réunions quantité de figures aimées de nos divers cantons. Il se réjouissait de fêter, l'an prochain, le cinquantenaire de notre Société. Le destin, hélas ! en a décidé autrement. Il a été également un des fidèles de *l'Éducateur* dès la première heure ; il trouvait toujours dans ses souvenirs des choses intéressantes à lui donner. Dernièrement encore, il envoyait le règlement provisoire de la Société pédagogique vaudoise, de 1862.

On doit au défunt de bons manuels de calcul oral et de comptabilité. Dans le cours de l'été, il a préparé une seconde édition du dernier, revue avec soin et enrichie de nouveaux exemples ; elle paraîtra sous peu.

Après sa retraite de l'enseignement, L. Pelet se consacra à des œuvres de bienfaisance ou d'utilité publique ; en particulier, il devint membre du Comité central de *La Solidarité*, société en faveur de l'enfance malheureuse et abandonnée ; il donna à cette œuvre, qui lui tenait à cœur, une bonne part des forces qui lui restaient.

Les obsèques ont eu lieu le 9 octobre ; une assistance considérable y a pris part. Au cimetière, MM. Pelichet, ancien instituteur, au nom des Vieux Normaliens, Dr Sidney Schopfer, avocat, au nom des Anciens Moyens, Paillard, professeur à l'Université et à l'Ecole de commerce, au nom des professeurs et des anciens élèves de cette dernière Ecole, ont dit un adieu ému à notre ami et relevé ses belles qualités.

L. Pelet laisse le souvenir d'une noble vie, toute de dignité, remplie par le travail et mise en œuvre par un grand cœur. Les nombreuses générations d'élèves qu'il a instruits et orientés dans la voie du bien gardent sa mémoire avec affection et reconnaissance.

Nous présentons à sa famille affligée l'expression de notre profonde sympathie.

L. HERMENAT.

JURA BENOIS. — **La réunion de la Caquerelle.** — Le 27 septembre dernier se réunissaient à la Caquerelle une centaine d'instituteurs et d'institutrices des districts de Porrentruy, de Delémont et des Franches-Montagnes. L'ordre du jour indiquait deux rapports : l'un de M. Nussbaumer, directeur de l'Ecole secondaire de Delémont, sur les œuvres de bienfaisance en faveur de la jeunesse, l'autre de M. A. Schneitter, professeur d'agriculture à Porrentruy, sur le rôle de l'instituteur en agriculture. M. J. Surdez, instituteur à l'Ecole primaire supérieure des Bois, avait promis de lire quelques fragments de son roman patois « Dos les saipins ». Malheureusement MM. Schneitter et Surdez ont fait excuser leur absence. Nous-même, nous n'avons pu assister à cette réunion intéressante présidée par M. V. Rieder, instituteur à Courtételle, qui a bien voulu nous envoyer quelques renseignements sur le travail effectué par les collègues.

Comme inspecteur de l'assistance, M. Nussbaumer était tout particulièrement qualifié pour parler de l'enfance malheureuse. D'après lui, les institutions actuelles ne suffisent pas : il faut développer celles qui existent et en créer de nouvelles. La collaboration du corps enseignant doit être acquise à toutes les œuvres de protection de l'enfance.

Comme membres du Comité de la presse pour le Jura-Nord ont été désignés :

MM. G. Terrier, à Lugnez; A. Rossé, au Noirmont; V. Rieder, à Courtételle. Le délégué de Laufon n'est pas encore élu. M. Louis Hoffmeyer, instituteur à Basse-court, en qualité de membre du Comité central de la Société des instituteurs, prêtera également son concours à ses collègues. Il s'agit en effet de préparer l'opinion publique au relèvement des indemnités payées par les communes pour prestations en nature délivrées aux instituteurs. D'après la loi scolaire bernoise, les communes sont tenues de fournir à chaque instituteur ou à chaque institutrice un logement convenable, un jardin, 9 stères de bois et 18 ares de terrain. Beaucoup de communes remplacent ces prestations en nature par des indemnités insuffisantes. Nous ne parlons pas des logements trop petits, malsains, mal entretenus mis à la disposition du corps enseignant. Le Comité de la Société des instituteurs bernois a publié sur ce sujet une brochure renfermant des données intéressantes et que les correspondants nommés dans les districts pourront utiliser avec fruit dans la presse jurassienne. Ce qu'il importe, c'est de traiter la question avec calme, sans dénigrer les autorités communales. H. GOBAT.

GENÈVE. — L'Ecole des Sciences de l'Education (Institut J.-J. Rousseau), à Genève, organise pour le mois de novembre un cours normal sur la Méthode Montessori.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Directeur de l'Ecole des Sciences de l'Education (Institut J.-J. Rousseau), Genève.

NOUVEAUTÉ PÉDAGOGIQUE

Collection d'actualités pédagogiques, publiées sous les auspices de l'Institut J.-J. Rousseau. John Dewey. *L'école et l'enfant*, traduit par L.-S. Pidoux, correspondant belge à l'*Educateur*, avec une introduction par Ed. Claparède, professeur à l'Université de Genève. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé S. A., éditeurs. Nous nous bornons pour aujourd'hui à signaler cet important ouvrage sur lequel nous aurons l'occasion de revenir.

BIBLIOGRAPHIE

Schule und Leben. Dr phil. Fried. Zollinger, secrétaire du Département de l'instruction publique du canton de Zurich. — Orell Füssli. — 80 cent.

Cette brochure, qui contient le discours prononcé à Zurich par l'auteur, à l'occasion de la célébration de l'anniversaire de la naissance de Pestalozzi, traite, dans un langage beau et simple, empreint d'une grande cordialité, les nombreuses relations qui existent entre l'école et la vie de tous les jours. L'auteur, grâce à sa grande expérience de la vie et à sa connaissance approfondie de tout ce qui touche à l'école, réussit à passer en revue, avec une rare compétence et en les dominant parfaitement, les nombreux problèmes qui rentrent dans son sujet, en s'inspirant constamment des principes de Pestalozzi. Y.

Von der Beurteilung der Schüler durch die Lehrer. Prof. Dr. Jakob Bosshart, recteur du Gymnase de Zurich. — Orell Füssli. — 60 cent.

C'est le problème si important du jugement des élèves par les maîtres, discuté, avec un sentiment très profond de la justice, par l'excellent pédagogue qu'est le recteur du Gymnase cantonal de Zurich. Il y montre tous les moyens que peuvent employer les professeurs pour juger leurs élèves avec plus de justice et de sûreté que ne le permettent très souvent les chiffres des bulletins. Un des principaux moyens recommandés consiste en une observation continue de tout ce qui est personnel dans l'élève. « La jeunesse — dit l'auteur — doit avoir le sentiment qu'il n'y a pas d'opposition entre les parents et les maîtres, mais au contraire une parfaite communauté d'intérêts. » Pour faciliter la collaboration, il préconise des échanges de vues fréquents entre les deux partis intéressés. Y.

Fr. Rütishauser. *Chemische Schülerübungen.* Zurich, Orell Füssli. — Cartonné et interfolié. Prix : fr. 1.50.

Ce choix d'exercices pratiques de chimie est destiné à l'enseignement secondaire. Issu de la pratique de l'auteur, l'opuscule comprend une quarantaine de pages et forme le tirage à part d'un travail paru dans la *Schweiz. Päd. Zeitschrift* (XXIII. 1913. I.). Reconnaissant la valeur de l'expérience faite par chaque élève pour son compte, l'auteur a, sans locaux spéciaux, à peu de frais (1 fr. par élève et par an), et en une quarantaine d'heures, fait vérifier les principaux phénomènes chimiques par les élèves eux-mêmes. Ces exercices n'exigent que des produits et des objets usuels dont la liste figure en tête du volume; chaque exercice est en outre précédé de l'énumération des choses nécessaires à son exécution. Les expériences, au nombre de 150 environ, d'ordre qualitatif, consistent en exercices d'observation en rapport avec les phénomènes de la vie de tous les jours. Ils servent à donner à l'élève des notions concrètes, à former son sens d'observation et à illustrer les leçons du maître; ils n'excluent d'ailleurs pas entièrement les démonstrations à faire en classe lorsque l'exige la nature du phénomène ou celles des corps employés (danger, difficulté, coût).

La lecture de la table des matières est, à elle seule, intéressante et suggestive; on est surpris de voir combien d'expériences, à la fois simples et instructives, peuvent être mises à la portée et pour ainsi dire dans la main des élèves au lieu d'être vues par eux à distance et entre les mains du maître,

Chaque chapitre comprend de nombreuses sous-divisions avec des expériences variées et intéressantes dont l'ensemble résume assez exactement la matière d'un premier cours de chimie. De bons schémas facilitent le montage de quelques appareils simples.

Si le volume, écrit en allemand, ne peut être mis entre les mains d'élèves de langue française, les maîtres y trouveront par contre de nombreuses indications utiles et des matériaux pour la mise en pratique du principe du travail personnel des élèves (*Arbeitsprinzip*) sous forme d'exercices qui n'ont du « laboratoire » que le nom, mais non les complications d'ordre matériel.

Dr C. L..

Reçu *Almanach du Léman, 1914.* Genève. Librairie Atar.

PARTIE PRATIQUE

LANGUE MATERNELLE

Le sens des mots.

Il y a une chimie des mots. Certains se laissent facilement analyser, décomposer : on en trouve la racine sans peine et l'on voit aisément comment le vocable s'est constitué par des combinaisons avec d'autres éléments. D'autres mots gardent mieux le secret de leur origine ; cependant, en compulsant les vieux textes, on parvient à découvrir tout de même de quels matériaux ils sont faits. Parfois on se trompe, comme se trompe aussi le chimiste qui croit déceler des traces de tels ou tels corps dans la matière examinée. Parfois aussi un mot est impénétrable ; on ne sait d'où il sort ni quelle fut sa vie.

Et l'on est heureux, quand on aime cette science des mots, de lire des ouvrages fortement documentés, dont les arguments ne sont pas toujours infaillibles mais qui, néanmoins, permettent de se renseigner plus à fond sur la vie et le sens des mots que nous employons tous les jours.

J'eus ce plaisir et je l'éprouve chaque fois en ouvrant le tome quatrième de la *Grammaire historique de la langue française* de Kr. Nyrop, professeur à l'Université de Copenhague. L'œuvre entière comptera cinq volumes ; celui-ci traite surtout de la sémantique.

Que de choses on apprend et comprend en lisant un livre de ce genre ! Gagnons si vous le voulez bien.

De nos jours une *auto* est une automobile ; au XVI^e siècle, ces deux syllabes abrégeaient le mot *autodafé*. Il est vrai qu'il arrive que la benzine fait parfois un autodafé d'une automobile !

Un cadeau : chacun connaît le sens moderne de ce mot. Au temps de Molière, il désignait un divertissement offert à une dame, surtout un repas accompagné d'un concert ; ainsi l'on comprend que, dans le « Bourgeois gentilhomme » Dorimène puisse parler de sérénades et de *cadeaux* que des *présents* ont suivis. Ce mot avait aussi le sens de « démarche » ou de « parole superflue » ; les avocats faisaient beaucoup de cadeaux ! — Au XVI^e siècle et au moyen âge un cadeau était une « lettre capitale » : on écrivait en « gros cadeaux », on marquait son linge à « gros cadeaux ».

« Mondain », au moyen âge, désignait un homme, un habitant du monde. « Jésus-Christ est le roi du monde et de tous les mondains. »

Au XVII^e siècle, un « imbécile » était un homme faible. Corneille, dans *OEdipe* dit : « Le sang a peu de droits dans le sexe imbécile ». Et Voltaire, qui ignorait le sens premier du mot, remarquait que Corneille s'était servi d'une « injure très déplacée et très grossière ! »

Certains patois ont gardé ou se sont fait une acceptation très curieuse des mots. En voici quelques exemples (dialecte du Bas-Maine) : *s'afficher*, faire afficher ses bans. *Arbre*, pommier ; *aumailles*, bêtes à cornes : (comparer avec notre *Ermailles armailles*, d'où *armailli*.) *Brave*, cossu. *Diférent*, joli. *Dire*, gronder. *Marchandise*, gros bétail. *Mécanique*, frein de voiture, machine à battre. *Rare*, douteux.

Souche, brebis-mère. *Tomber*, devenir (ainsi s'expliquerait « tomber amoureux, malade »).

Que faut-il entendre par « vin de rivière » ? Est-ce du vin falsifié bon à jeter au ruisseau ? Non. C'est du vin dont les raisins ont mûri sur la « rive » d'un cours d'eau.

Le mot anglais *snob* n'a pas une origine particulièrement noble. Il signifie « savetier » ou encore « homme grossier et mal élevé ». Un M. de Boutraye, diplomate français à Dublin a été dépeint en 1843 de la façon que voici : « Ses manières vulgaires, son parler rude, sa loquacité fatigante, son manque de tact continual le firent surnommer le *Snob* ». Quelques années plus tard, Thackeray écrivait son « Book of Snobs » dans lequel on lit cette définition : « Un snob — ou une snobinette — prétend toujours être meilleur ou plus riche ou plus fashionable qu'il ne l'est. » Le mot fit fortune dans l'univers entier ; Littré l'admit en 1874 et déclara que le snobisme est l'état d'un homme qui admire platement des choses vulgaires. Le sens du mot s'est encore modifié ; Larousse (1910) dit que le snobisme est l'admiration factice et sotte pour tout ce qui est en vogue. Ainsi au cours du XIX^e siècle, *snob* a désigné successivement un homme mal élevé, un homme qui s'attribue des qualités qu'il n'a pas, un homme qui admire sans critique des choses peu dignes d'admiration, et enfin un homme qui imite les grands et qui les flagorne.

D'après Nyrop, le mot *assassin* dérive de l'arabe *hachachi*, pluriel de *hachich* ; un assassin est donc un mangeur de hachich. Le fameux chef que Joinville appela le « Vieux de la montagne » enivrait avec le hachich certains de ses affidés et, leur promettant des félicités célestes s'ils mouraient, il leur désignait les victimes que ces gens excités devaient frapper : un assassin devenait ainsi un homme qui tuait avec prémeditation ou par trahison.

D'où vient *cannibale* ? De l'espagnol *canibal*, altération de *caribal*, habitant anthropophage des Caraïbes. Aujourd'hui, il n'y a plus de cannibales aux Antilles mais ce nom désigne tous les mangeurs de chair humaine.

Le verbe *accoucher* signifiait *s'aliter* au moyen âge et s'employait aussi bien pour l'homme que pour la femme. Bastard de Bouillon écrit : « Li roys Bauduins d'un grief mal s'accoucha. » Ce n'est que plus tard que « *accoucher* » devint synonyme de « *enfanter* ».

Dans le canton de Glaris, en particulier, une montre est un « *Gelæreteli* » (Schweizerischer Idiotikon). On voit dans ce vocable la question française : « Quelle heure est-il ? »

Qui croirait que *belette* réveille toute une phase de la superstition humaine ? Ce gentil animal effraie les gens simples ; il présage une mort inattendue quand il traverse le chemin devant vous ; en Angleterre, au temps d'Erasme la chasse était mauvaise si l'on prononçait le mot *belette*.

C'est pourquoi les gens du moyen âge ont sagement abandonné le mot exact, qui est issu du latin *mustela* et qui se dit *mousteile* ou *moustoile* — ou bien encore *moutélette*, dans le patois des Ormonts. — De même que les Espagnols se signent quand on nomme devant eux la vipère par le mot *culebra*, qu'il faudrait nommer *animal* ou *bicho*, on a laissé tomber *moutélette* et, par hypocoristie, on l'a appelée la *belette*, diminutif de *belle*.

Et cette peur d'employer le mot exact ne se remarque pas seulement en français; dans presque toutes les langues, on a recours à des mots caressants ou flatteurs; en suédois: *lilla sucila* (gentille petite) ou *jungfru* (demoiselle); en danois *den konne* (la belle) ou *bruden* (la nouvelle épouse); en anglais: *fairy* (enchanteresse); en allemand: *jungferchen* (petite demoiselle) ou *schäenthierlein* (beau petit animal); en hongrois: *menyet* (petite belle fille); en roumain: *nevasta* (nouvelle épouse); en italien: *donnola* (petite dame); en espagnol: *comadreja* (commère).

Ces coïncidences de la superstition ne sont-elles pas curieuses?

Et il y a ainsi tant de choses curieuses dans l'histoire et la vie de notre belle langue que nous ne connaîtrons jamais assez!

EUG. MONOD.

LEÇON DE CHOSES

Le zinc. (2^{me} leçon).

Usages du zinc et travail du zingueur.

A) *Usages du zinc.* — Les principales qualités du zinc étant son *inaltérabilité* à l'air humide et dans l'eau, sa résistance, son poids relativement peu considérable comparativement à celui d'autres métaux usuels, sa malléabilité, sa flexibilité, on pourrait inférer tout de suite, sans avoir constaté les usages que l'industrie en a fait, que le zinc peut et doit être employé partout où il faut un métal exposé à l'humidité, soit pour empêcher la pénétration de l'eau, soit pour en contenir. C'est ce dont vous avez pu vous rendre compte par vous-mêmes.

(Notons au tableau noir toutes les observations recueillies par les élèves ou toutes les suggestions qu'ils fourniront en classe, puis groupons-les avec ordre.).

Le zinc est employé pour les *toitures*, à la place des tuiles et des ardoises, surtout pour les toits plats ou très peu inclinés. Il forme une toiture absolument étanche quand elle est bien faite. Il est alors utilisé soit en larges feuilles appelées *tasseaux*, soit en *losanges allongés*, plus décoratifs, soit en grandes feuilles appelées *feuilles ondulées*, ce qui est la toiture industrielle la plus résistante et la plus légère (le zinc pèse 7 kg. par m² en moyenne, l'ardoise à peu près 25 kg. et la tuile de 45 à 85 kg.) La tuile exige une inclinaison du double et l'ardoise du tiers plus forte que celle nécessaire pour le zinc. Le zinc sert encore à protéger les murailles, (en losanges), les pièces de bois exposées à la pluie, le faîte des bâtiments, les corniches. On en fabrique des *chéneaux* et les *tuyaux de décharge* des eaux pluviales, des éviers etc... Il couvre les tables des bouchers, des marchands de poissons, des comptoirs de cabarets, etc. Les baignoires, les brocs, les seaux, les réservoirs à eau sont souvent en zinc.

On utilise les fils de zinc pour y faire sécher les matières craignant la rouille.

Le zinc entre pour 30 à 50 % dans la fabrication du *laiton* ou cuivre jaune dont l'usage est si fréquent dans la chaudronnerie, la robinetterie, les appareils d'éclairage, les ustensiles de ménage, la tuyauterie.

Au moyen du courant électrique on recouvre la tôle de fer et les fils de fer d'une légère couche de zinc qui les rend inoxydables. C'est le fer *galvanisé*.

Dans les fabriques de papier, le zinc, en rouleaux, sert à *satiner* le papier. Comme le zinc est attaqué par certains acides, on l'emploie pour fabriquer des clichés pour gravures (zincographie). On corrode aussi le zinc avec des acides pour en faire des chablons, pour y tracer des dessins qui servent à la gravure sur verre, etc.

L'oxyde de zinc ou *blanc de zinc* qu'on fabrique en chauffant le zinc au rouge et en le vaporisant au contact de l'air, est une poussière impalpable, d'un blanc inaltérable qui, mélangée à l'huile ou à d'autres substances liquides, fournit une superbe couleur blanche, très *couverte* et sans danger. C'est avec l'oxyde de zinc qu'on fabrique certains papiers peints, la toile cirée blanche, les papiers destinés à envelopper les substances alimentaires, qu'on blanchit les dentelles et apprête la paille des chapeaux, etc. D'année en année du reste ce métal, qui n'est connu que depuis peu de temps, est appelé à rendre à l'industrie et aux arts humains des services nouveaux et précieux.

B. Le travail du zingueur. — Le métier de zingueur prend de plus en plus d'importance et de valeur, car on travaille aujourd'hui ce métal délicat beaucoup mieux que jadis et les fabriques de zinc (zingueries) le fournissent meilleur marché et dans de meilleures conditions qu'autrefois. Il existe un peu partout des cours professionnels de zinguerie et de plomberie, car le travail du plomb est intimement lié à celui du zinc.

Le zinc craignant les coups brusques et surtout ceux du fer, mais d'autre part pouvant être façonné, courbé, plié, et surtout soudé au moyen de la soudure ordinaire, les principaux outils de l'ouvrier zingueur sont la *batte*, pièce en bois de hêtre d'environ 30 cm. de long, avec un manche de 10 cm., outil précieux pour former et rabattre les plis des feuilles et pour confectionner des bourrelets, la *cisaille*, le fer à souder, le marteau, les limes, le poinçon, l'équerre, le maillet en bois. L'atelier du zingueur moderne renferme des machines plieuses pour façonner les feuilles, les agrafes, des *baguetteuses* pour exécuter de gros ou de petits bourrelets au bord des feuilles.

Le travail du zingueur consiste essentiellement dans la fabrication des pièces utilisées dans la construction et dans leur placement. C'est un travail parfois *dangereux*, car il s'exécute souvent sur les toits, au long des corniches, dans des positions malaisées ; il est délicat car le zinc ne se laisse pas marteler impunément ; il se brise, se défonce et il faut le dompter à coups patients, avec des outils de bois plus doux que ceux de métal. C'est un travail *compliqué*, car il s'agit de fabriquer des pièces exactes, souvent nombreuses, qui s'emboitent juste, qui se *recouvrent* de façon que la pluie ne puisse pas pénétrer sous la toiture. En outre, le zinc se dilate par la chaleur et se contracte quand la température baisse. Il faut donc que le couvreur ménage des espaces permettant au zinc de jouer sans se voiler ou se déchirer, tout comme on laisse des espaces entre les rails du chemin de fer. Seulement, ces espaces doivent être soigneusement recouverts pour que le toit soit étanche. On ne s'improvise donc pas plombier-zingueur, c'est un métier qui réclame beaucoup d'intelligence et une main sûre.

(A suivre).

L.-S. P.

DICTÉES MORALES ET HISTORIQUES

(*D'après A. Daguet.*)

Bravoure.

a) Degré intermédiaire.

C'était à Sempach, le 8 juillet 1386. Les Suisses, au nombre de mille quatre centis, s'agenouillent sur le champ de bataille, puis se précipitent sur l'ennemi ; mais c'est en vain qu'à plusieurs reprises ils s'élancent contre ce mur de fer. Soixante d'entre eux gisent déjà dans leur sang ; encore un instant, et la petite armée sera cernée par celle des nobles.

Tout à coup un chevalier, Arnold de Winkelried, s'écrie d'une voix forte : « Confédérés, je vais vous ouvrir un chemin ; prenez soin de ma femme et de mes enfants ! » Il dit et, s'élançant sur les piques ennemis, il en embrasse autant que ses bras nerveux en peuvent contenir, et tombe en faisant une large brèche dans les rangs autrichiens.

Les Suisses s'y précipitent et y pénètrent à grands coups d'épées, de hallebardes et de massues, mettant en complète déroute leurs adversaires qui laissent deux mille morts sur le champ de bataille.

Remarques : a) Le duc *Léopold II*, surnommé le Preux, fut tué dans ce combat ainsi qu'un grand nombre des seigneurs qui l'accompagnaient ; c'était le neveu de Léopold I, le vaincu de Morgarten.

b) *Arnold de Winkelried* était un chevalier d'Unterwald ; un monument lui a été élevé à Stanz.

Vocabulaire : *gisent*, troisième pers. du pluriel du présent de l'indicatif du vieux verbe *gésir* (être couché), employé seulement à ce temps, à l'imparfait et au participe présent : *gisant*.

Bataille (de battre) *batailler*, *batailleur*, *bataillon* n'ont qu'un *t* ; les autres dérivés en ont deux : *battant*, *battoir*, *battement*, *batterie*, etc.

Homonymes : *voix*, *voie*, *vois* ou *voit* ; — *pique*, *pic* ; — *coup*, *cou*, *touds* ou *coud*, *cout*.

Indiquez un dérivé de chacun des mots : *nombre*, *mille*, *champ*, *vain*, *mur*, *fer*, *sang*, *instant*, *noble*, *voix*, *chemin*, *enfant*, *pique*, *bras*, *nerveux*, *large*, *rang*, *grand*, *coup*, *mort*, *bataille*.

Composition : Racontez un acte de bravoure.

b) Degré supérieur.

Au combat de Fraubrunnen, cent quatre-vingts femmes tombèrent la faux à la main. L'une d'elles, une héroïne avait à ses côtés ses deux filles et trois de ses petites-filles. Beaucoup de canonniers se firent hacher sur leurs pièces. « C'est une chose étonnante, écrivait le général français Schauenbourg au Directoire, que des gens, qui n'ont pas fait la guerre depuis deux cents ans, aient pu livrer ainsi cinq combats successifs. A peine étaient-ils repoussés d'un poste qu'ils se ralliaient aussitôt sur un autre. »

« Ces braves gens, lisait-on dans le *Moniteur*, dispersés et sans autres armes que des faux et des bâtons, venaient se placer à la bouche des canons et se fai-

saient écraser par la mitraille. Lors même que, par humanité, les soldats français voulaient les épargner et leur criaient de se rendre, ils se jetaient sur les canons pour empêcher qu'on les avancât sur leur patrie.

Remarques : a) *Fraubrunnen*, village du canton de Berne, où l'armée bernoise fut défaite par les Français, le 4 mars 1798.

b) *Schauenbourg*, général français, qui coopéra avec Brune, après plusieurs combats sanglants, à la prise de Berne (5 mars).

Vocabulaire. a) *héroïne*, féminin de *héros*; dérivés : *héroïsme*, *héroïque*, *héroïquement*.

b) *rallier* (rassembler) a pour dérivé *ralliemment*; il ne doit pas être confondu avec *railler* (se moquer) dont les dérivés sont *raillerie*, *railleur*.

c) *faux* ou *faulx* (ancienne orthographe qui persiste).

Composition : Racontez de mémoire un autre acte de bravoure des Suisses.

Générosité.

a) Degré intermédiaire.

Lors du grand incendie qui, en 1405, détruisit une bonne partie de la ville de Berne, les Fribourgeois, oubliant les ravages des guerres précédentes, envoyèrent à leurs malheureux voisins de grandes provisions d'habillements et de comestibles, et entretinrent, pendant un mois et à leurs frais, cent ouvriers et douze chariots pour le déblai des décombres. Un conseiller philanthrope, Jean de Gambach, présidait à ces travaux.

Les Fribourgeois acquirent alors à Berne une réputation si grande de bienfaisance qu'un petit enfant à qui ses parents refusaient du pain, s'écria : « Eh bien! puisque vous ne voulez pas me donner du pain, j'irai en demander à Fribourg. »

Remarque : Berne et Fribourg, quoique fondées, la première par Berthold V de Zähringen et la seconde par Berthold IV, son père, furent pendant bien des années rivales et se firent souvent la guerre.

Vocabulaire : Dérivés de *guerre*, *pain* et *char*.

a) *guerre* : *guerrier*, *guerroyer*, *guerroyeur*.

b) *pain* : (du latin *panis*), *panade*, *panifier*, *panetier*.

c) *char* : *charrette*, *charrier*, *charron*, *charroi*, *charrue*; *chariot* s'écrit avec un seul *r*.

Philanthrope (qui aime les hommes) a pour contraire : *misanthrope*.

Acquirent, présent de *acquérir*. Conjuguez ce temps à l'imparfait du subjonctif.

Demander (de *mander*) ainsi que : *commander*, *contremander*, *mandat*, *mandement*, *mandataire* et tous les dérivés.

Composition : Racontez un acte de générosité.

(A suivre.)

A. GRANDJEAN.



500 élèves en 4 ans
Les plus beaux succès

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES ECOLES PRIMAIRES

Mesdames les institutrices non placées, disposées à desservir provisoirement, jusqu'au printemps 1914, le poste ci-après désigné, sont priées d'adresser leurs offres de service au Département de l'Instruction publique, 1^{er} service, avant le 15 octobre, à 6 heures du soir, en mentionnant la date de leur brevet définitif ou provisoire.

Ste-Croix. — Institutrice. Traitement et autres avantages légaux.

Le Catalogue illustré de la Première Fabrique Suisse de MANNEQUINS **LAUSANNE**

est envoyé franco sur demande

Prix du Mannequin en toile grise, sur trépied, bois dur, verni noir, fr. 18.—
endu franco domicile. — SPÉCIALITÉ : Mannequins sur mesures. — Usine à
Renens. — Bureau, 17 Avenue du Mont d'Or, Lausanne. — Télé-
phone 32 62.

JULES CAUDERAY ELECTRICIEN

Maison fondée en 1866.

28, rue d'Etraz LAUSANNE Téléphone 1063

Atelier spécial pour la construction et la réparation de tous appareils de physique, soit mécanique, optique ou électricité.

Appareils de démonstration pour écoles, etc., etc.

Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Meubles à transformations

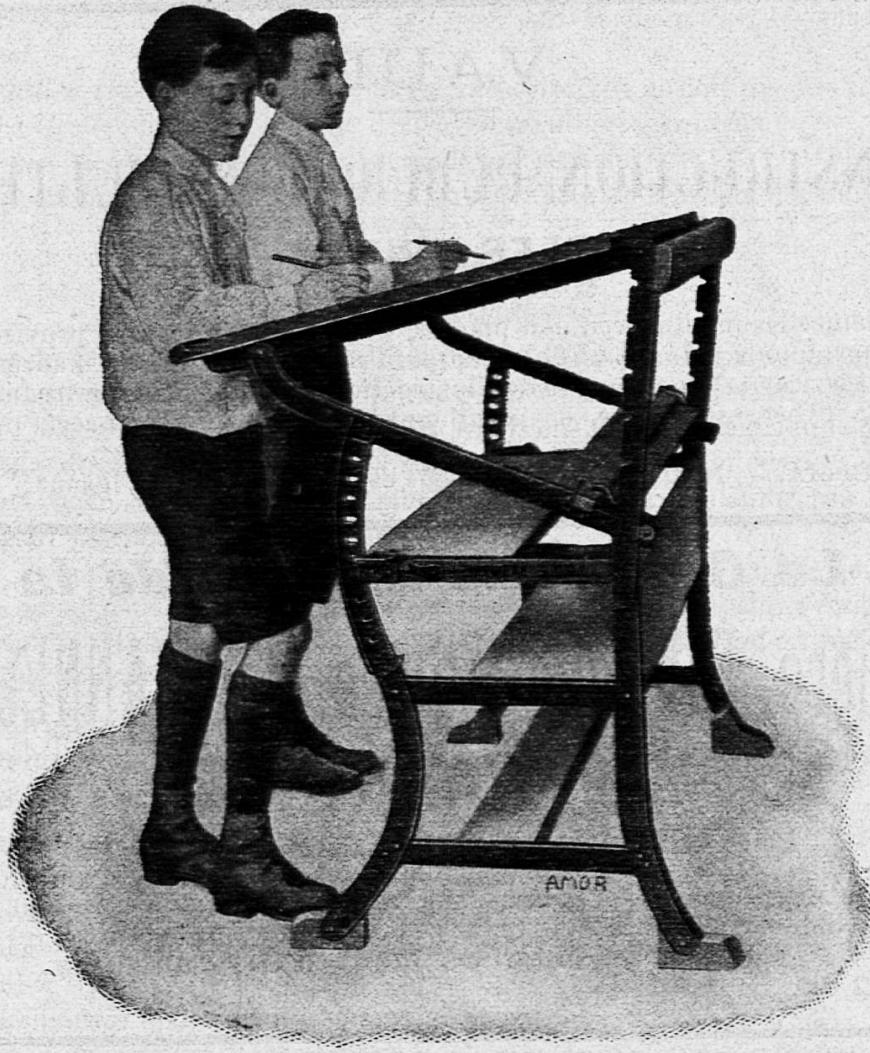
Anc. Maison A. MAUCHAIN

Jules RAPPA Succ.

GENÈVE, 2, place Métropole. — LAUSANNE, 18, rue du Midi.

7 médailles d'or, les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire dans les dernières expositions nationales et internationales.

Recommandé par le Département de l'Instruction publique.
Nombreuses attestations à disposition.
Demandez le Catalogue général, franco.



Des modèles sont prêtés gratuitement pour être mis à l'essai dans les écoles.
La fabrication peut se faire dans toute localité, s'entendre avec la maison.

Tableaux d'ardoise artificielle Eternit en couleur grise, brune, verte noire etc., etc.

Envoi d'échantillons gratis.

Tables d'école à 2 places, fer forgé, s'adaptant à toutes les tailles.
fr. 35.— et 42,50 sur bases bois.

40 000 pupitres Mauchain sont en usage dans les Ecoles de la Suisse Romande.

Installation sur bases fer à rouleaux permettant le nettoyage complet des planchers des classes.

Coffres-forts Epargne : Fix breveté. Porte-cartes géographiques.
Demandez le Catalogue général gratis et franco.

Maison NYFFENEGGER

FONDÉE EN 1840 Rosset-Nyffenegger, prop. TÉLÉPHONE 403
LAUSANNE, 17, Rue de Bourg, 17

Produits de la maison:

Chocolats — Marrons glacés

Bonbons fins — Sucre de Lausanne — Fruits confits

THÉ ★ Salons de Rafraîchissements ★ GLACES

EXPÉDITIONS POUR TOUS PAYS. Adresse télégraphique : Nyffenegger, Lausanne.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne, Renseignements et conférences gratuits.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Deruaz** Ad., président de l'Union des Instituteurs prim. genevois, Genève.
Rosier, W., cons. d'Etat, Petit-Sacconnex.
Pesson, Ch., inspecteur, Genève.
M^{me} **Pesson**, Augusta, Genève.
Métral, Marie, Genève.
MM. **Martin**, E., président de la Société Pédagogique genevoise, Genève.
Charvoz, A., instituteur, Chêne-Bourg.
Dubois, A., " Genève.

Jura Bernois.

MM. **Gyam**, inspecteur, Corgémont.
Duvoisin directeur, Delémont.
Baumgartner, inst., Biel.
Marchand, directeur, Porrentruy.
Möckli, instituteur, Neuveville.
Sautebin, instituteur, Reconvilier.

Neuchâtel.

MM. **Hoffmann**, F., inst., Neuchâtel.

Neuchâtel.

MM. **Latour**, L., inspecteur, Corcelles.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.
Rusillon, L., inst., Couvet.
Huguenin, V., inst., Locle.
Steiner, R., inst., Chaux-de-Fonds

Vaud.

MM. **Magnenat**, J., instituteur, président de la Vaudoise, Renens.
Allaz, E., inst., Assens.
Barraud, W., inst., Vich.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Dufey, A., inst., Mex.
Gailloz, H., inst., Yverdon.
Giddey, L., inst., Montherod.
Lenoir, H., inst., Vevey.
Magnin, J., inst., Lausanne.
Pache, A., inst., Moudon.
Panchaud, A., député, Lonay.
Petermann, J., inst., Lausanne.
Berthoud, L., inst., Lavey

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. **Decoppet**, C., Conseiller fédéral, Berne et **Chuard**, E., Conseiller d'Etat, Lausanne
Présidents d'honneur.
Briod, E., inst., Président, Lausanne.
Porchet, Alexis, inspecteur, vice-président, Lausanne.

MM. **Savary**, Ernest, inspecteur, secrétaire Lausanne.
Cordey, J., instituteur, trésorier-gérant, Lausanne.
Quex, François, directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

TOUT

CE QUI
CONCERNE LA

MUSIQUE

: sous toutes ses formes :
avec le plus grand choix
et aux prix les plus modérés

TOUTES les meilleures marques, les plus réputées, de
PIANOS ET HARMONIUMS

Pianos mécaniques et électriques
 automatiques

Phonolas - Pianos et Orchestrions

INSTRUMENTS

EN TOUS GENRES
avec tous leurs accessoires

Gramophones et Disques

Les meilleures **CORDES**, car toujours fraîches
: **Bibliothèque de Littérature musicale** :
Une Collection sans pareille de **Pièces de Théâtre**, etc., etc.
Musique de tous pays et toutes les **Partitions d'Opéras**
Partitions d'orchestre en format de poche
— **Rouleauthèque pour le PHONOLA** —

GRAND ABONNEMENT A LA MUSIQUE

 **Le plus grand choix de CHŒURS** existant 
..... *Vous trouverez tout cela chez*

FŒTISCH FRÈRES
(S. A.)

—: A LAUSANNE, à NEUCHATEL et à VEVEY :—

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLIX^{me} ANNÉE. — № 43.

LAUSANNE — 25 Octobre 1913.



L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ÉCOLE RELIGIEUX.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande
PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BÉRNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



EDITION „ATAR”, GENEVE

La maison d'édition ATAR, située à la rue de la Dôle, n° 41 et à la rue de la Corraterie n° 12, imprime et publie de nombreux manuels scolaires qui se distinguent par leur bonne exécution.

En voici quelques-uns :

Exercices et problèmes d'arithmétique, par André Corbaz,	
1 ^{re} série (élèves de 7 à 9 ans)	0.70
" livre du maître	1. —
2 ^{me} série (élèves de 9 à 11 ans)	0.90
" livre du maître	1.40
3 ^{me} série (élèves de 11 à 13 ans)	1.20
" livre du maître	1.80
Calcul mental	1.75
Exercices et problèmes de géométrie et de toisé	1.50
Solutions de géométrie	0.50
Livre de lecture, par A. Charrey, 3^{me} édition. Degré inférieur	1.50
Livre de lecture, par A. Gavard. Degré moyen	1.50
Livre de lecture, par MM. Mercier et Marti. Degré supérieur	3. —
Premières leçons d'allemand, par A. Lescaze	0.75
Manuel pratique de la langue allemande, par A. Lescaze,	
1 ^{re} partie, 7 ^{me} édition.	1.50
Manuel pratique de la langue allemande, par A. Lescaze,	
2 ^{me} partie, 5 ^{me} édition	3. —
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache,	
par A. Lescaze, 1 ^{re} partie, 3 ^{me} édition	1.40
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache,	
par A. Lescaze, 2 ^{me} partie, 2 ^{me} édition	1.50
Lehr-und Lesebuch, par A. Lescaze, 3^{me} partie, 3^{me} édition	1.50
Notions élémentaires d'instruction civique, par M. Duchosal.	
Edition complète	0.60
— réduite	0.45
Leçons et récits d'histoire suisse, par A. Schütz.	
Nombreuses illustrations et cartes en couleurs, cartonné	2. —
Premiers éléments d'histoire naturelle, par E. Pittard, prof.	
3 ^{me} édition, 240 figures dans le texte	2.75
Manuel d'enseignement antialcoolique, par J. Denis.	
80 illustrations et 8 planches en couleurs, relié	2. —
Manuel du petit solfège, par J.-A. Clift	0.95
Parlons français, par W. Plud'hun. 16^{me} mille	1. —
Comment prononcer le français, par W. Plud'hun	0.50
Histoire sainte, par A. Thomas	0.65
Pourquoi pas? essayons, par F. Guillermot. Manuel antialcoolique.	
Broché	1.50
Relié	2.75
Les fables de La Fontaine, par A. Malsch. Edition annotée, cartonné	1.50
Notions de sciences physiques, par M. Juge, cartonné	2.90
Leçons de physique, 1^{er} livre, M. Juge. Pesanteur et chaleur,	2. —
" " 2 ^{me} " " Optique et électricité,	2.50
Leçons d'histoire naturelle,	2.25
" " de chimie,	2.50
Pour les tout petits, par H. Estienne.	
Poésies illustrées, 4 ^{me} édition, cartonné	2. —
Manuel d'instruction civique, par H. Elzingre, prof.	
II ^{me} partie, Autorités fédérales	2. —

Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGERB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne

Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.

Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.
Escompte 10 0/0 au comptant.

MAISON MODÈLE

Maier & Chapuis

Rue du Pont -- LAUSANNE

Nous offrons toujours

LE PLUS BEAU CHOIX

en

VÊTEMENTS
HOMMES & ENFANTS

Prix en chiffres connus.

10⁰ | à 30 jours
0 | aux membres
| de la
0 | S.P.V.



LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

W. Rosier et C. Biermann

MANUEL-ATLAS

pour l'enseignement secondaire

„La SUISSE“

*Ouvrage adopté par le Département de l'Instruction publique
du Canton de Vaud*

Contenant 144 figures dont 34 cartes en couleur dans le texte,
dessinées par Maurice BOREL.

1 volume in-4° cartonné Fr. 2,50

Le présent volume fait suite à la Géographie des cinq parties du monde, des mêmes auteurs et a été établi sur le même plan que le précédent. Les cartes y sont nombreuses, de telle manière que tout ce qui se rapporte à la situation géographique, au relief, au climat, aux cours d'eau, à la répartition des habitants, à l'activité humaine : agriculture, industrie, voies de communications, etc., puisse être trouvé par l'élève lui-même. Le texte n'est là que pour confirmer ses observations et leur donner une expression aussi exacte et précise que possible.

Le texte est divisé en deux parties. Dans la première, la Suisse est envisagée comme un tout, tant au point de vue physique : montagnes, cours d'eau, productions, qu'au point de vue économique : industrie, circulation, commerce. Les faits y sont rattachés les uns aux autres dans leur connexion naturelle.

La seconde est descriptive. Les cantons, unités historiques et politiques, y sont traités successivement et les divers aspects de leur sol, leurs ressources, le genre de vie de leurs populations, l'activité de leurs villes et bourgs, y sont rapidement passés en revue. Cette seconde partie peut en même temps être considérée comme une récapitulation de la première. A cet effet, l'étude de chaque canton est précédée d'un questionnaire qui porte principalement sur la géographie physique.

Judicieusement employé, le présent volume est donc à même de fournir à l'élève les notions concrètes et la vision des réalités, indispensables en géographie et il rendra de très grands services pour l'enseignement de cette branche.